



MISE EN GARDE – Vol par distraction

La Sûreté du Québec tient à vous mettre en garde contre un stratagème permettant à des fraudeurs de subtiliser des cartes de paiement à l'intérieur de véhicules (ou à même votre portemonnaie), en ayant recours à un scénario de distraction dans les stationnements de magasins à grande surface.

Le suspect et ses complices :

- Vous ciblent lors d'une transaction aux caisses en libre-service;
- Mémorisent le numéro d'identification personnel (NIP) de votre carte (crédit ou débit) en regardant par-dessus votre épaule :
 - Vous suivent jusque dans le stationnement et attendent que vous preniez place dans votre véhicule.
 - Tentent de vous distraire en vous interpellant afin que vous sortiez de votre véhicule (en prétextant qu'un montant ou qu'un portemonnaie au sol vous appartiendrait).
 - Un complice entre alors dans votre véhicule du côté passager pour subtiliser vos cartes de paiement (d'un sac à main laissé à la vue).
- Quittent les lieux pour procéder à des retraits à un guichet automatique ou pour acheter des cartes de crédit prépayées.

En l'absence de complice, le suspect vous demande de regarder dans votre portemonnaie s'il ne vous manque pas un billet de banque. Lorsque vous procédez à la vérification, le suspect dépose le billet sur votre portemonnaie et subtilise votre carte de paiement.

La Sûreté du Québec vous réitère l'importance de faire preuve de prudence et de vigilance :

- **Protégez votre NIP. Cachez-le du regard des autres personnes** lors de transactions.
- **Si vous êtes interpellé par un inconnu :**
 - ❖ **Demeurez dans votre véhicule.** Verrouillez vos portières. Baissez légèrement votre vitre.
 - ❖ Prenez connaissance de votre environnement (y a-t-il d'autres personnes autour de vous?).
 - ❖ Validez la demande (êtes-vous en possession de tous vos effets personnels?).
 - ❖ Dans le doute, proposez-lui de vous remettre l'article à travers l'ouverture de la vitre de votre portière. En cas de refus d'obtempérer, questionnez-vous, c'est probablement une arnaque.
- **Son insistance vous fait craindre pour votre sécurité?** Klaxonnez pour attirer l'attention ou quittez les lieux. Communiquez le plus rapidement possible avec votre service de police.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- ❖ Service de police local ou Sûreté du Québec : 911
*Municipalités non desservies par le 911: composer le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- ❖ Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501



MISE EN GARDE – Arnaque au compte bancaire (JEUNES)

On vous offre une « solution facile » pour gagner de l'argent?

Faites preuve de prudence et de vigilance : l'argent facile, ça peut devenir compliqué.

La Division des enquêtes sur les crimes économiques de la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les jeunes et leurs parents contre un stratagème où un fraudeur initie un contact avec sa jeune victime sur les médias sociaux, afin de lui faire miroiter la possibilité de gagner un montant d'argent très facilement.

Le fraudeur :

- explique à la victime qu'elle n'a qu'à lui « prêter son compte bancaire » en vue d'une transaction et ce, en échange d'une compensation financière.
- convainc la victime de lui transmettre ses informations bancaires, ses coordonnées personnelles et de lui remettre sa carte de débit.
- procède à un dépôt au compte de la victime (ex. virement ou photo de chèque).
- se rend au domicile de la victime pour récupérer sa carte de débit et tenter un retrait au guichet automatique.

Lorsque le retrait s'avère infructueux, la victime reçoit des **menaces** du fraudeur.

Un jeune qui participe à cette fraude verra son dossier entaché auprès de l'institution financière pour usage frauduleux d'un compte bancaire.

La Sûreté du Québec réitère l'importance de se méfier de toute « offre facile » pour gagner de l'argent. Soyez vigilant, c'est une arnaque.

- Ne prêtez jamais votre carte de débit ni ne divulguez vos informations bancaires (NIP).

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- ❖ Service de police local ou Sûreté du Québec : 911
*Municipalités non desservies par le 911: composer le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- ❖ Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501